

7
L'an mil huit cent vingt trois, le vingt cinq juin, quatre heures
du soir, pardevant nous Louis Joseph obert, Maire officier
de l'état civil de la commune de Wixemmes Département du
pas de Calais, canton de S'omel (sud), sont comparus
jacques Joseph Ducrocq né à Moulm Le Comte hameau
de la commune d'Aire le trente Germinal an quatre ouvrier
papeterie domicilié audit Moulm Le Comte, fils majeur
de feu Augustin François Ducrocq décédé à Moulm Le
Comte hameau d'Aire, le vingt huit octobre mil huit cent
onze, comme il est constaté par l'acte de décès déposé
en nos archives, et de Marie Catherine Vasseur née à Wixemmes
le dix plus tard an neuf de la république, manouvrière
domiciliée en cette dite commune, fille majeure et légitime
de Jean Baptiste Vasseur charpentier domicilié

à Mireme et de Margueritte Delatte ci présents et consen-
tants. Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration
du Mariage projeté entre eux et dont les publications
ont été faites devant la porte d'entrée de notre Maison
commune, savoir la première, le vingt cinq Mai, et la
seconde le premier Juin présente année et à dire les mêmes
jours la même heure et la même année, jour de Dimanche
à heure de midi aucune opposition audit mariage ne
nous ayant été signifiée, faisant droit à leurs requisi-
tions et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-
dessus mentionnées et du Chapitre VI du titre du
code civil intitulé du Mariage, avons demandé au
futur époux et à la future épouse s'ils veulent se
prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant
répondu séparément et affirmativement. Déclarons
au nom de la Loi, que Jacques Joseph Ducrocq et
la Demoiselle Cathérine Lassus sont unis par le
Mariage, de quoi avons dressé acte en présence de
Florentin Joseph Ducrocq, âgé de vingt ans ouvrier
papierier frère de l'époux domicilié à Moulins
le Comte, de Charles Louis Broyant, âgé de vingt

sept ans ouvrier papierier domicilié à Ballin, Beau frère de
l'époux, d'Emmanuel Joseph Darsy âgé de vingt six
ans ouvrier papierier Beau frère de l'épouse et de Louis
Joseph Wintubert instituteur âgé de vingt huit ans
les deux derniers témoins domiciliés à Mireme, et à
le dernier témoin signé avec nous le présent acte les
autres n'ayant contracté ayant déclaré n'avoir
jamais eu signé après lecture faite
Robert L. J. Wintubert